Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

HORIZONS GARONNE

L'info de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde

OCTOBRE 2018 - NUMÉRO 6

41 communes : **Aillas | Auros | Bagas | Barie | Bassanne | Berthez | Blaignac | Bourdelles | Brannens | Brouqueyran | Camiran | Casseuil | Caudrot | Floudès | Fontet | Fossès et Baleyssac | Gironde sur Dropt | Hure | Lamothe Landerron | La Réole | Les Esseintes | Loubens | Loupiac de La Réole | Mongauzy | Monségur | Montagoudin | Morizès | Noaillac | Pondaurat | Puybarban | Roquebrune | Saint-Exupéry | Sainte-Foy la Longue | Saint-Hilaire de la Noaille | Saint-Laurent du Plan | Saint-Martin de Sescas | Saint-Michel de Lapujade | Saint-Pierre d'Aurillac | Saint-Sève | Saint-Vivien de Monségur | Savignac.**

LA PROXIMITÉ : UN ENJEU POUR LES SERVICES À LA POPULATION !

ÉCONOMIE & TOURISME
La CdC soutient le commerce de proximité
Page 4

DOSSIER CENTRAL
La CdC investit pour la sécurité des usagers et l'accueil du public
Pages 6 et 7

PERSONNES AGÉES
Mieux vivre et mieux vieillir chez soi : en un CLIC !
Page 11

ÉDITO

Madame, Monsieur,

L'été 2018 a connu de belles fréquentations dans nos médiathèques, nos centres de loisirs, nos accueils jeunes et nos activités sportives Cap 33. Avec des propositions de sorties, d'activités et de loisirs variés, toutes nos équipes ont eu à cœur, au long de l'été, de vous proposer des animations qui s'appuient sur les ressources de notre territoire comme la base nautique de Fontet, le pôle sportif intercommunal à Auros, les sites sportifs de La Réole, la navigation sur la Garonne ou le pôle nature de Monségur par exemple.

Dans ce numéro, le choix du dossier central s'est porté sur une compétence parfois méconnue de notre CdC mais tout aussi indispensable. Il s'agit de l'entretien de la voirie et de nos bâtiments. Cela concerne à la fois, les trajets du quotidien, l'accès à nos équipements mais aussi l'attractivité de notre territoire à l'extérieur. Les axes routiers structurent profondément notre territoire et sont les veines qui irriguent toutes nos communes et tous nos sites (sportifs, touristiques, éducatifs, commerciaux, etc.).

Nous portons, chaque année, une attention toute particulière à l'entretien de nos routes et nous y consacrons une part importante de notre budget d'investissement. L'exercice de cette compétence requiert par ailleurs la mobilisation d'une ingénierie nombreuse et variée, d'un apport de compétences interne et externe et donc d'efforts quotidiens de la part de nos équipes et des élus qui pilotent cette compétence. Je tiens d'ailleurs à saluer leur travail et leur professionnalisme.

Dans la foulée de la sortie de notre nouvelle plaquette culturelle, nous avons également souhaité vous faire part des principales dates qui vont rythmer notre saison culturelle (septembre à décembre 2018). À travers une programmation variée, tant au sein de nos médiathèques qu'auprès des élèves scolarisés du territoire, nous avons voulu nous appuyer sur les forces vives et proposer ainsi tout un éventail d'éveils culturels.

Ce numéro de votre journal communautaire "nouvelle formule" se présente désormais sur un format de 12 pages (contre 8 auparavant). Il sera diffusé deux fois par an et distribué par nos communes dans toutes les boîtes aux lettres. Il est le fruit du travail de la commission "communication" composée des différents chefs de services et d'élus sous la présidence de Francis DUSSILLOLS, Vice-Président de la CdC. Nous espérons que cette publication saura vous satisfaire et vous apporter toutes les informations dont vous avez besoin sur les actions de votre Communauté de Communes.

Je souhaite vous redire tout le plaisir qui est le nôtre de pouvoir communiquer avec vous à travers ce magazine et vous invite encore une fois, si vous le souhaitez, à nous contacter pour nous faire part de toute remarque sur les contenus de ce journal d'informations qui est au service de notre territoire.

Bien cordialement,

Francis ZAGHET

Président de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde

SOMMAIRE

AMÉNAGEMENT P.3
- Construire et aménager durablement, une ambition portée par les élus

ÉCONOMIE & TOURISME ..... P.4 et P.5
- La CdC soutient le commerce de proximité
- La fibre optique chez nous

DOSSIER CENTRAL ..... P.6 et P.7
- La CdC investit pour la sécurité des usagers et l'accueil du public

ENFANCE / JEUNESSE ..... P.8 et P.9
- Des services complémentaires pour les tout-petits
- Le relais assistantes maternelles fait sa rentrée !
- Le Lieu d'Accueil Enfant / Parent (LAEP)
- Un nouvel accueil de services publics à La Réole

SPORT & CULTURE P.10
- Des expériences en milieux scolaires

PERSONNES AGÉES P.11
- Mieux vivre et mieux vieillir chez soi : en un CLIC !

AGENDA P.12
- Les prochaines dates
- La Culture & Vous

Journal édité par la CdC du Réolais en Sud-Gironde - 81 rue Armand Caduc 33190 La Réole 05 56 71 71 55 - contact@reolaisensudgironde.fr - www.reolaisensudgironde.fr - Octobre 2018 - Édité à 12 000 exemplaires sur du papier Couché satin 115g. PEFC fabriqué en Europe.

Direction de la publication : *Francis ZAGHET, Président de la CdC du RSG / **Rédaction en chef :** Francis DUSSILLOLS / **Rédaction par les services de la CdC du RSG et par la Commission Communication** / **Conception-réalisation :** Annabelle Guerre / **Impression :** Maumy Impression / **Crédits photos :** CdC du RSG, Two architectes, Fotolia...*

AMÉNAGEMENT

Réunion publique relative au PLUi à Pondaurat

Pascal LAVERGNE
Vice-Président en charge de l'urbanisme, du PLU-i, de la GEMAPI et du développement durable

CONSTRUIRE ET AMÉNAGER DURABLEMENT

UNE AMBITION PORTÉE PAR LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

***Interview** de Pascal LAVERGNE, Vice-Président chargé des questions d'urbanisme, d'habitat et de développement durable.*

Pascal Lavergne, en tant que Vice-Président en charge notamment de l'urbanisme, de l'habitat et du développement durable, pouvez-vous nous parler des projets en cours ?

PL : *« Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité agir dans le domaine de l'aménagement du territoire au travers de trois grands projets pour l'urbanisme, l'habitat et la rénovation des centres-bourgs. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLU-i) est un projet ambitieux qui nécessite de faire une synthèse entre des enjeux parfois contradictoires, avec en ligne de mire le bien-être de la population et des générations futures. Le deuxième projet est le Programme Local de l'Habitat (PLH). Nous allons fixer les objectifs à atteindre en termes d'offre nouvelle de logements, en assurant une répartition équilibrée et diversifiée sur le territoire. Enfin, la Communauté de Communes investit dans le projet de sa ville centre, La Réole, en subventionnant les travaux de rénovation de bâtiments. »*

Pouvez-vous nous en dire plus sur ces subventions ?

PL : *« Revitaliser les centres-bourgs est un enjeu important de l'aménagement du territoire. Si l'on veut moins consommer de terres agricoles et d'espaces naturels, il faut redonner l'envie d'habiter dans les centres villes. Un dispositif spécifique (OPAH-RU) a donc été activé. Ces aides sont accordées aux propriétaires occupants ou bailleurs pour des travaux de rénovation de qualité. Associant différents partenaires, elles peuvent aller de 15 à 75% du financement du projet. Cela représente un accompagnement fort des propriétaires en centre-ville. Les personnes intéressées peuvent contacter les services du SIPHEM- Maison de l'Habitat et de l'Energie (05 56 61 20 75). »*

Revenons-en au PLUi, où en est la démarche ?

PL : *« Après la phase de diagnostic, les élus travaillent actuellement à la définition du projet de territoire : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le diagnostic a mis en évidence un certain nombre d'enjeux : maîtrise de l'urbanisation, protection des terres agricoles et des espaces naturels, préservation des paysages,... Ce dernier point a d'ailleurs beaucoup été mis en avant. Les élus doivent maintenant décliner ces enjeux en choix politiques inscrits dans le PADD. »*

Si un habitant souhaite faire remonter des attentes ou des observations, quels sont les moyens mis à disposition ?

PL : *« Les habitants intéressés par la démarche du PLU-i peuvent s'informer sur le site internet de la Communauté de Communes (rubrique Aménagement) ou dans les locaux de la Communauté de Communes. Ils peuvent participer aux réunions publiques qui sont organisées et peuvent aussi consigner leurs demandes dans les registres de concertation disponibles dans chaque mairie et dans les locaux de la Communauté de Communes. »*

La réalisation de tous ces projets est un défi donc !

PL : *« Oui, c'est un défi en termes de mobilisation des élus, sollicités pour de nombreux ateliers de travail, mais c'est aussi un défi sur le fond du projet. En effet, il faut ré-inventer le développement des bourgs pour que les communes vivent et que les habitants se sentent bien sur le territoire. L'enjeu est de trouver la synthèse la plus intelligente entre toutes les attentes : permettre aux habitants de bien vivre, permettre le maintien de l'activité agricole, préserver les ressources naturelles et le cadre de vie, s'adapter au changement climatique... Ce qui est sûr, c'est que ce qui a été permis par le passé ne le sera pas toujours à l'avenir. »*

Bernard CASTAGNET
Vice-Président en charge de l'Économie et du Tourisme

ÉCONOMIE & TOURISME

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTIENT LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Dans le cadre de cette opération, la Communauté de Communes va engager un montant de plus de 25 000 € pour compléter les aides de l'État (FISAC) et de la Région Nouvelle Aquitaine, confirmant ainsi son engagement de plus en plus conséquent en soutien des acteurs de l'économie de proximité.

L'OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DES SERVICES

C'est une action du Pôle Territorial du Sud Gironde qui vise à soutenir les petites entreprises du territoire. Cette opération partenariale est menée grâce au soutien de :

- L'État (fonds FISAC) ;
- La Région Nouvelle Aquitaine ;
- La CdC du Réolais en Sud Gironde ;
- Les autres communautés de communes du Sud Gironde.

L'OCM peut :

- Apporter une aide aux Très Petites Entreprises (TPE) pour la rénovation des outils de production ou des locaux d'activités et ainsi conforter le dynamisme du tissu économique des territoires ruraux constitués par les entreprises artisanales, commerciales et de services.
- Contribuer à la mise en place d'actions collectives de promotion et de communication portées par les associations de commerçants et d'artisans du secteur.

Vous êtes concerné si votre entreprise est :

- Une TPE (jusqu'à 10 salariés) artisanale, commerciale ou de service de proximité ;
- Avec un chiffre d'affaires annuel HT inférieur à 1 000 000 € ;
- Inscrite depuis plus d'un an au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés et pouvoir fournir le bilan d'une année d'exercice ;

N.B. : Les entreprises qui font l'objet d'une reprise (hors liquidation et règlement judiciaire) sont éligibles dès lors que l'activité existe depuis au moins un an.

- Ne pas occuper ses locaux d'exploitation à titre précaire ;
- Ne pas détenir de bail commercial précaire ;
- Ne pas avoir perçu d'aide dans le cadre du FISAC dans les 2 dernières années ;
- Les entreprises dont les travaux sont portés par une Société Civile Immobilière (SCI), si et seulement si l'un des associés de ladite société est l'exploitant de l'entreprise faisant l'objet de la demande de subvention ;
- Située sur le Territoire du Pôle Territorial du Sud Gironde.

Benoit de BENGY

Pour plus d'infos, veuillez contacter

Le Syndicat Mixte du Sud-Gironde
8, rue du Canton - BP32 - 33490 SAINT-MACAIRE
05 64 37 17 00 - clagarde.syndicatsudgironde@gmail.com
ou
Benoit de BENGY,
Manager de commerce et d'artisanat territorial
06 46 90 12 15 - benoit.debengy@lareole.fr

Interview

du manager de commerce et d'artisanat territorial, Benoit de BENGY, arrivé en mai 2018.

En quoi consiste le rôle du manager de commerce ?

BDB : *« Mon rôle vise à coordonner les ressources des acteurs publics et privés pour promouvoir le commerce et l'artisanat, encourager sa diversité auprès des investisseurs et inciter les habitants à consommer local. L'objectif est principalement de développer l'attractivité commerciale en agissant sur l'encadrement des mutations commerciales et la politique collective d'animation et de promotion.*

Dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs, l'action vise à mobiliser des moyens pour implanter de nouvelles activités aux travers de différents dispositifs comme notamment l'OCM. Deux autres programmes de soutien sont proposés par la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde : l'aide à la rénovation des vitrines et l'aide au loyer pour les nouveaux commerçants.

Une action de coordination des acteurs du développement économique, afin d'orienter les porteurs de projet dans leur démarche, est également nécessaire. Un autre volet consiste à conduire et animer des projets, mobiliser des synergies au service de la vitalité et du dynamisme des centres bourgs en coordonnant les acteurs de la culture, de l'animation, du tourisme.

Il est primordial de travailler sur la rénovation de l'urbanisme commercial. Le projet de rénovation de la rue Armand Caduc intègre ce périmètre. Le marché préalable est actuellement à l'étude. Il permettra de sélectionner les candidats qui seront retenus pour faire des propositions architecturales et construire le projet en concertation avec les commerçants et les riverains. »

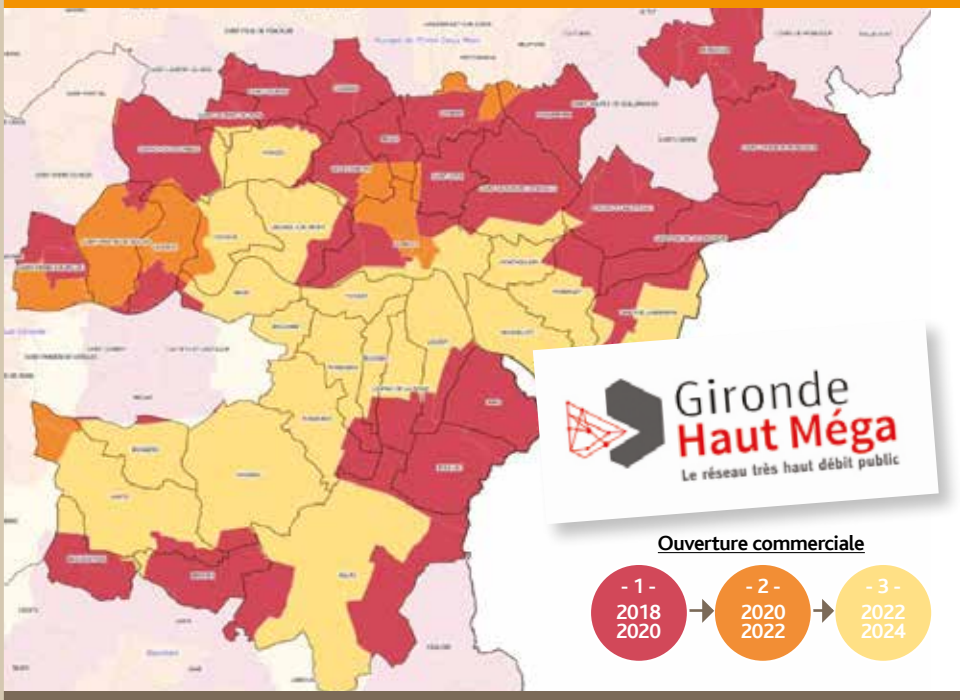

Ce plan "Haut Méga" représente en Gironde un coût global de 670 millions pour 410 000 locaux raccordés en 6 ans. Seuls 115 millions d'euros sont financés par des fonds publics (Département, Communautés de Communes et d'Agglomérations, Région, État, Europe). Tout le reste, par des opérateurs privés. Un investissement local de 788 000 euros sur notre territoire.

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ NOUS

GIRONDE HAUT MÉGA, PLUS GRAND CHANTIER DÉPARTEMENTAL DE FRANCE !

Même si pour la loi, l'accès internet n'est pas un service public obligatoire, ensemble le Département et les territoires girondins ont décidé de construire le réseau très haut débit public.

Alors que les besoins en débit augmentent de 30% par an, que les réseaux ADSL sont saturés et que la Gironde accueille 20 000 nouveaux habitants par an, le Département et ses partenaires refusent une Gironde à deux vitesses !
Gironde Haut Méga représente 1224 chantiers, répartis sur l'ensemble du territoire girondin, pour déployer près de 30 000 km de fibre optique.

Le Département, les Communautés de communes et d'agglomération s'engagent via le Syndicat mixte Gironde Numérique autour d'un projet aussi ambitieux qu'essentiel : le déploiement d'un réseau public de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) pour l'ensemble des Girondines et des Girondins (hors Bordeaux Métropole et Ville de Libourne) en seulement 6 ans !

LE CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT

Le projet se décompose en trois phases de deux ans, soit 6 années au terme desquelles plus de 410 000 logements, entreprises, services publics et collectivités seront raccordables à un réseau public Très Haut Débit.

Le calendrier de déploiement est en ligne sur le site internet de Gironde Haut Méga. Cette carte permet de visualiser le calendrier général en 3 phases de déploiement : 2018-2020, 2020-2022, 2022-2024. Les habitations et les locaux professionnels seront progressivement recensés sur la carte. Ils sont matérialisés par des points dont la couleur évolue avec l'avancée des travaux. Chacun peut ainsi suivre l'évolution du raccordement à la fibre optique pour son adresse.

Pour être tenu régulièrement informé de l'avancée des travaux sur votre secteur, inscrivez-vous à la newsletter sur www.girondehautmega.fr

DOSSIER CENTRAL
VOIRIE & BÂTIMENT

Patrick MONTO
Vice-Président en charge de la Voirie et du Patrimoine

Interview ***de Patrick MONTO, Vice-Président, chargé des bâtiments et de la voirie***

LA CDC INVESTIT POUR LA SÉCURITÉ DES USAGERS…

Quel est le projet de la CdC du RSG en matière de voirie ?

PM : *« Garantir sûreté, sécurité et confort des voies pour les usagers constitue une véritable préoccupation des élus communautaires. Notre territoire est vaste, il est composé de paramètres différents, il est attractif dans beaucoup de domaines et la voirie n'y échappe pas.*
Pour cela, la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde (CdC du RSG) consacre chaque année plus de 500 000 € à l'entretien des voiries d'intérêt communautaire, une compétence historique et à l'origine de la solidarité entre les communes. »

En quoi consiste la compétence de la CdC du RSG sur la voirie ?

PM : *« Dans ses statuts, il est prévu que la CdC du RSG doit réaliser:*
- *> Tous travaux d'investissement et d'entretien (à l'exclusion des aménagements spécifiques dans les agglomérations) des voies communales revêtues qui sont classées comme étant d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire ;*
- *> Le rechargement et revêtement des chaussées, fauchage, faucardage, recalibrage des fossés, dérasement des bas-côtés, calage des accotements, réfection des aqueducs sur la voirie d'intérêt communautaire ;*
- *> Le point à temps et bouchage des "nids de poule". »*

La CdC du RSG s'occupe de l'intégralité des voies communales ?

PM : *« Non. Comme vous le savez, la CdC du RSG est issue de la fusion de 2 communautés de communes du Réolais et du Pays d'Auros et du rattachement de certaines communes du Monségurais et des Coteaux Macariens. Chaque ancienne CdC avait son propre fonctionnement. Il a donc fallu harmoniser. À ce jour, la CdC du RSG gère 266 Km des 500 km de voies communales existantes. »*

Concrètement, comment réalisez-vous les travaux ?

PM : *« Une partie des travaux est confiée à des prestataires externes, une autre est réalisée en régie par une équipe de quatre agents qui s'implique quotidiennement pour assurer divers travaux : diagnostic des voiries, entretien de la signalisation, fauchage des accotements, travaux de premier entretien, sécurisation, balisage, bouchage de nids de poules, balayage des voies, etc.»*
Le fauchage est assuré par les agents de la CdC du RSG pour 150 km environ (sur la partie sud du territoire). L'entreprise Goudenèche, lauréate d'un marché pour la période 2016 à 2018, assure le fauchage pour plus de 70 km. Enfin, la CdC conventionne avec certaines communes suffisamment équipées en matériel et agents pour effectuer le fauchage par elles-mêmes sur environ 50km.
Pour les travaux de grosses réparations, la CdC du RSG fait appel à des entreprises par le biais d'un appel d'offres. Pour la période 2017-2020, c'est l'entreprise Eurovia à La Réole qui est titulaire du marché. »

En 2018, les travaux suivants ont été entrepris :

Dérasement : **33 km** / *Curage et calage de chaussée :* **32,5 km** / *Pose de bordures :* **53 m** / *Diverses purges et nettoyage de canalisations :* **50 m dans fossés et 6 m sous chaussée** / *Reprofilage de chaussées :* **655 Tonnes** / *Réalisation de revêtement :* **environ 78 000 m²** / *Entretien courant* / *Réalisation de marquage au sol :* **62 m²**

Schémas de principe

1ère coupe de sécurité
Accotements + points sensibles
(Virages, carrefours, abords de panneaux)
½ Avril à fin Mai

2ème coupe de propreté
Accotements + points sensibles
+ ½ fossés côté voirie
Juin à ½ Août

3ème coupe complète
Accotements + points sensibles
+ fossés complets + talus
Septembre à ½ Janvier (n+1)

Médiathèque intercommunale à Gironde sur Dropt

Comment définissez-vous le programme de travaux ?

PM : *« L'entretien de la voirie étant décennal, nous avons mis au point une grille d'analyse avec deux critères (le niveau de flux et le degré de dégradation). Cela nous permet de juger de la qualité des voies et prévoir les zones à prioriser. Cela nous permet d'avoir une vision globale de l'état de la voirie, de mettre en place un plan d'actions homogène et de travailler un programme pluriannuel.*

Concernant le fauchage, conformément à la pratique de plus en plus répandue, nous avons mis en place le fauchage raisonné selon le schéma suivant :

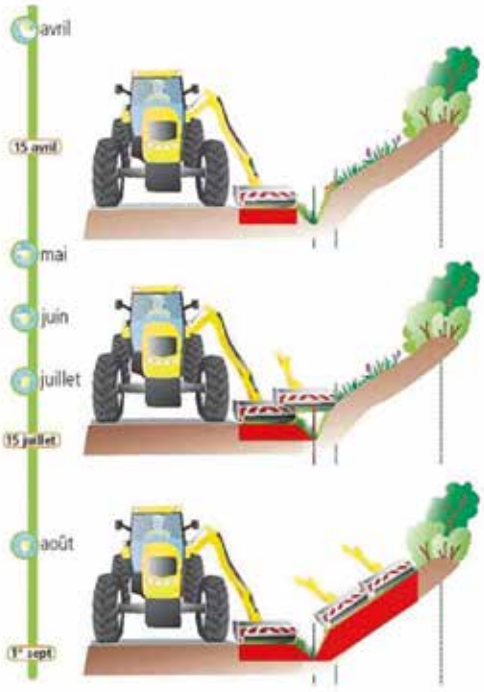

Multi-Accueil à La Réole

… ET L'ACCUEIL DU PUBLIC

Depuis une dizaine d'années, le développement des compétences de la Communauté de Communes (CdC) s'est accompagné de la construction et de la rénovation de bâtiments, 23 au total. La CdC gère donc aujourd'hui, une Salle Omnisport, quatre multi-accueils (à la fois crèches/haltes-garderie/RAM), trois accueils de loisirs (ou ALSH), une école de musique, six city-stades, un skate-parc, deux médiathèques, deux bâtiments administratifs, un espace technique, une aire de repos et un bâtiment de stockage (prêt de matériel aux associations).
La priorité des élus a toujours été d'accueillir les utilisateurs des services dans les meilleures conditions en proposant des activités variées mais aussi et surtout en les accueillant dans des bâtiments neufs ou rénovés récemment. C'est pourquoi, en 2016, un service dédié au suivi des bâtiments a été créé avec l'objectif de mettre en place une politique de gestion des bâtiments et de concevoir un plan pluriannuel d'investissements pour améliorer le confort des utilisateurs et des personnels qui y travaillent au quotidien.

En 2018, le budget prévoit un total de dépenses de 123 000 € pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments. Par exemple, le Pôle Enfance de Monségur et le Multi-Accueil de Saint-Pierre d'Aurillac verront leur bardage bois entièrement traité et remis à neuf. Les peintures extérieures des accueils de loisirs de Savignac et La Réole seront entièrement refaites. Au niveau de la sécurité incendie, la CdC procède à des contrôles règlementaires, ces rapports permettent de maintenir un niveau de sécurité optimale dans les bâtiments.

Le plan pluriannuel permet d'étaler des dépenses importantes mais indispensables. La collectivité se penche aujourd'hui sur les meilleurs moyens de lutter contre les épisodes de canicules et les températures élevées des périodes d'été. Les multi-accueils (crèches/haltes-garderie) seront équipés de systèmes de rafraichissement complet afin d'accueillir les enfants dans des conditions optimales toute l'année. Les city-stades font également l'objet d'une action spécifique, puisqu'il est prévu de les rénover sur trois ans pour permettre la pratique des sports de plein air en toute sécurité.

ENFANCE / JEUNESSE

Clara DELAS
Vice-Présidente en charge de l'Enfance-Jeunesse et du Développement Social

DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES
POUR LES TOUT-PETITS

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LE GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE :

- Vous informe sur l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant sur le territoire (liste des assistantes maternelles agréées, structure multi-accueil, Halte-Garderie, Maisons d'Assistantes Maternelles...) ;
- Vous accompagne dans votre recherche d'un mode d'accueil adapté à vos besoins ;
- Vous guide dans vos démarches administratives liées à l'accueil de votre enfant

DES PERMANENCES HEBDOMADAIRES SONT ORGANISÉES DANS CHAQUE MULTI-ACCUEIL DE 13H30 À 15H30

- Le lundi à Auros
- Le mardi à La Réole et Monségur
- Le mercredi à Saint-Pierre d'Aurillac

Mmes BARBAT et FOURNIER, animatrices du RAM, en charge de ce service reçoivent aussi les familles sur rendez-vous.
Si vous avez besoin de quelques heures par semaine et /ou ponctuellement, en cas d'urgence, des places d'accueils occasionnels peuvent aussi vous être proposées.

10 ans déjà ! Le multi-accueil d'Auros a fêté ses 10 ans le 21 septembre. Toutes les familles sont venues partager un temps convivial à cette occasion.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
FAIT SA RENTRÉE !

130 ASSISTANTES MATERNELLES SONT RÉPERTORIÉES SUR L'ENSEMBLE DE NOS 41 COMMUNES.

La réunion de rentrée a eu lieu le lundi 24 septembre ; l'occasion d'une intervention par les puéricultrices du Département sur le nouveau calendrier vaccinal en vigueur depuis le 1er janvier 2018, mais aussi de présenter le programme des ateliers proposés cette année par nos animatrices. Ces ateliers sont accessibles pour toutes les Assistantes Maternelles du territoire sur pré-inscription un mois à l'avance. Une nouvelle charte d'accueil au sein des ateliers sera travaillée en cours d'année avec les professionnelles.
Vu le succès des séances autour du livre l'an dernier, celles-ci seront reconduites une fois par mois en partenariat avec les médiathèques du territoire. Les ateliers motricité se dérouleront sur le site de La Réole une fois par mois. Des ateliers d'éveil musical, sensoriels, d'arts plastiques sont également au programme. Ces temps collectifs visent à soutenir les Assistantes Maternelles dans leur posture professionnelle, à accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur et leur socialisation.
Un spectacle à partager avec les "copains" du multi-accueil de La Réole est programmé le 13 décembre avec la compagnie Circonflex (réservation conseillée). D'autres temps mutualisés avec les multi-accueils seront aussi proposés tout au long de l'année.

Interview

Clara DELAS, Vice-Présidente à la CdC en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que du développement social. De nombreux faits viennent marquer ce début de rentrée scolaire. Et si nous faisions le point !

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANT /PARENT (LAEP)

C'EST UN ESPACE/TEMPS QUI OFFRE LA POSSIBILITÉ DE N'ÊTRE QUE PARENT ET ENFANT DANS UN LIEU SÉCURISÉ, SUR UN TEMPS DONNÉ

Ce temps donné rompt l'isolement social, facilite le lien au sein de la famille, favorise les premières séparations en douceur et sert de passerelle avec le collectif.

« Ici, c'est bête comme chou, on s'assied et on cause »
F. Dolto

Les accueillantes, Mmes BERNEX et LÉGLISE vous y attendent tous les lundis matin de 9h15 à 12h15, dans les locaux du RAM à La Maison de la Petite Enfance, 8 chemin de Peyrefitte à La Réole. (Sauf en période de vacances scolaires). Accueil anonyme, gratuit, sans réservation. Pour les enfants de 0 à 6 ans.

Renseignements : Yaëll DUPUY 06 03 30 26 96 (Coordinatrice Petite Enfance)

L'ouverture d'un accueil de services publics (ASP) à La Réole a eu lieu en septembre, pouvez-vous nous en dire plus ?

CD : *« Nous avons déjà deux ASP implantés sur les communes d'Auros et Monségur. Ces accueils facilitent les démarches administratives des usagers. Grâce à de nombreux partenariats (CAF, MSA, CPAM, Pole emploi, CARSAT, MDSI...), nous rendons disponible l'information aux usagers. Ces services sont de plus en plus sollicités pour les démarches en ligne. Malheureusement, nous avons constaté qu'une grande partie de nos usagers se trouvent démunis face à la dématérialisation et se tournent vers nos ASP. Afin de couvrir le territoire de manière homogène et d'offrir à tous un même niveau de service, la CdC a souhaité ouvrir un ASP pour le secteur Réolais. L'élargissement des missions sera un tremplin pour préfigurer une future Maison de Service Au Public (MSAP). »*

ASP du Réolais, Nathalie TAUZIN - 06 09 61 55 88
asp.auros@reolaisensudgironde.fr
Ouvert chaque semaine
lundi et jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30-16h30
81, Rue Armand Caduc à La Réole
(dans les locaux du siège de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde).

Dans le domaine de l'enfance, de nouvelles règles d'inscription sont entrées en vigueur, pouvez-vous nous expliquer ?

CD : *« Les choix opérés par le Conseil Communautaire en termes de capacités d'accueil de nos ALSH, nous amènent à réfléchir aux modalités d'inscription et de réservation. Afin de gérer équitablement les listes d'attente, nous décidons de faciliter l'accès aux familles qui ont le plus besoin d'un mode de garde. Le service est prioritairement offert aux enfants dont les parents (ou le parent, dans une famille monoparentale), ont des obligations professionnelles et/ou de formation. Pour ne pas isoler des familles en difficulté au regard de situations particulières, l'équipe de direction des ALSH se réserve le droit d'évaluer les conditions prioritaires d'accueil. »*

Dans les écoles, de nouvelles organisations du temps scolaire ont vu le jour en septembre 2018, quelles sont les incidences pour nos Accueils de Loisirs ?

CD : *« À l'exception des communes de La Réole, de Caudrot et de Saint-Hilaire de la Noaille, les écoles du territoire ont majoritairement choisi de revenir à la semaine scolaire de 4 jours. Nous avons donc revu l'organisation et le fonctionnement de nos ALSH en ouvrant le mercredi dès 7h30 jusqu'à 18h30. Pour les enfants scolarisés le mercredi matin, nous avons choisi de maintenir le service de transport depuis les sites scolaires vers nos ALSH. »*

Vous avez lancé au début de l'année 2018, une démarche "jeunesse" pour adapter l'offre en direction des adolescents, où en sommes-nous aujourd'hui ?

CD : *« Nous avons engagé une démarche d'analyse des besoins des adolescents du territoire afin d'imaginer de nouvelles actions pour répondre à leurs préoccupations. Celles-ci ont rencontré un succès. Nous avons constaté que la fréquentation de notre structure ADO sur l'été n'avait jamais été aussi bonne. Cela montre bien l'utilité d'engager des démarches qui consistent à interroger nos pratiques, pour améliorer le service public. Dans le cadre du schéma départemental jeunesse, nous avons déposé 3 projets qui retiendront l'attention de nos partenaires. Grâce au soutien de la CAF, la MSA et du Conseil Départemental, nous poursuivrons ces actions en 2019. Par ailleurs, en partenariat avec le service Culturel et le Réseau de Lecture Publique, nous avons construit un nouveau parcours d'éducation artistique et culturelle dédié aux adolescents sur l'année scolaire 2018/2019. Enfin, sur le site des Jacobins à La Réole, dans les locaux voisins de la Mission locale, de l'Espace Métiers Aquitaine et la Maison des Ados, nous allons totalement repenser notre accueil et proposer un lieu d'information et d'orientation pour la jeunesse. »*

SPORT & CULTURE

Jean-Louis SAUMON
Vice-Président en charge du Sport, de la Culture et de la Vie Associative

DES EXPÉRIENCES EN MILIEUX SCOLAIRES

Au travers de sa politique sportive et culturelle, la CdC du RSG contribue à la construction personnelle, intellectuelle, sociale et citoyenne des enfants de son territoire via des projets et des actions en temps scolaire. De nombreuses collaborations ont vu le jour avec les écoles, les collèges et le lycée.

VIVRE L'EXPÉRIENCE ARTISTIQUE

À travers les parcours d'éducation artistique et culturelle "Au fil de l'eau", ce sont plus de 500 enfants de 0 à 16 ans qui rencontrent l'art et la culture sous diverses formes : ateliers de pratiques artistiques, découvertes d'œuvres, sorties culturelles et patrimoniales, dans divers champs disciplinaires (danse, théâtre, marionnettes, théâtre d'objets, cirque, lecture, image, arts numériques, paysage, musique, chant...).
Ces parcours sont construits afin de faire découvrir le plaisir d'une activité artistique en lien avec les ressources du territoire.

L'enseignement artistique est également un des piliers de ces collaborations. Par le soutien apporté à l'apprentissage musical en temps scolaire, la Communauté de Communes contribue à rendre accessible à tous la découverte instrumentale à travers les classes jazz du collège Eléonore de Provence à Monségur, l'option musique et l'atelier de musiques actuelles du lycée Jean Renou de La Réole.
Contact : culture@reolaisensudgironde.fr

LA LECTURE PUBLIQUE, UNE AMBITION ÉDUCATIVE

Accueillir l'enfant, l'adolescent à la bibliothèque, l'ouvrir au livre, à la musique, au cinéma, aux pratiques numériques, lui donner envie de revenir dans ces lieux riches en découvertes, tel est l'objectif des bibliothécaires du Réseau de lecture publique. Des accueils collectifs, scolaires et des accueils individuels sont organisés. Des temps dédiés sont proposés au sein des médiathèques : séances de jeux vidéo, "coding goûter", "révise ton bac !", lecture de conte, séance projection-débat, visite guidée d'expositions thématiques... Des ressources en ligne pour accompagner à la scolarité sont également proposées via le portail en ligne des médiathèques. Alors n'attendez plus et inscrivez-vous ! c'est gratuit !
Site : mediatheques.reolaisensudgironde.fr
Contact : lecture.publique@reolaisensudgironde.fr

LE SPORT À L'ÉCOLE

Le collège Paul Esquinance de La Réole a ouvert, en septembre dernier, une Section Sportive Scolaire JUDO grâce au soutien financier apporté par la CdC. L'association de l'école de Judo Réolaise est à l'initiative de ce projet. À raison de 3 heures hebdomadaires et tout en poursuivant une scolarité normale, cette section judo offrira la possibilité de bénéficier d'un complément de pratique sportive approfondie.

Pour favoriser l'acquisition des compétences de natation, reconnues comme priorité nationale, la CdC coordonne et finance, depuis plusieurs années, l'organisation du dispositif "apprentissage de la natation en milieu scolaire". Ce dispositif est le fruit d'un travail mené conjointement avec la commune de La Réole, les écoles primaires du territoire, les collèges de Monségur et de La Réole et les services de l'éducation nationale.

Inauguré en septembre 2017, le Pôle Sportif et de Loisirs Intercommunal accueille des associations mais aussi du public scolaire : l'école primaire d'Auros pour l'enseignement de l'EPS ainsi que le lycée Jean Renou durant les travaux prévus au gymnase de La Réole. Toutes les écoles primaires du territoire ont la possibilité de formuler des demandes de créneaux d'utilisation.
Contact : sport@reolaisensudgironde.fr

PERSONNES AGÉES

En 2018, la participation de la CdC du Réolais en Sud Gironde s'élève à 19 335 €

MIEUX VIVRE ET MIEUX VIEILLIR CHEZ SOI

EN UN CLIC !

Créé il y a 15 ans, le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) Sud Gironde est un service gratuit offrant un guichet unique dédié aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Ce service est financé par les Communautés de Communes, le Département de la Gironde et les caisses de retraite.

Le CLIC est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de conseil où les personnes de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap et leur entourage trouveront une réponse à leurs interrogations concernant le maintien à domicile.

Le CLIC propose une évaluation des besoins, un accompagnement individuel et un suivi individualisé de chaque situation.

Les missions sont :
- Accueillir, écouter et informer sur les services d'aide à domicile, le portage de repas, le maintien à domicile, les établissements d'hébergement permanent et temporaire, les accueils de jours, les accueillants familiaux, les droits et les prestations, la prévention des risques. Orienter vers les services adaptés.
- Aider à la constitution des dossiers dans les démarches administratives ;
- Soutenir les aidants familiaux ;
- Évaluer les besoins de la personne âgée et mettre en place un plan d'aide adapté.

Le CLIC assure un accompagnement personnalisé :
- Coordonner les actions en lien avec les acteurs, les professionnels du sanitaire et du social ;
- Organiser des actions collectives sur le territoire : ateliers mémoire, nutrition et prévention des chutes. Conférences-débats, groupes de parole pour les aidants.

Le CLIC organise, en partenariat avec les professionnels du maintien à domicile, un groupe de soutien aux aidants familiaux.

Tous les quinze jours, 12 aidants familiaux (conjoints, enfants, membres de la famille) se rencontrent pour échanger autour de leurs difficultés pour aider leur proche en perte d'autonomie, mais également s'informer, se former ou se détendre.

Horaires d'ouverture au public
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 09h00-12h30 et 13h30-16h45
Mercredi : 09h00-12h30

CLIC du Sud-Gironde

Place Saint-Michel
33192 La Réole Cedex
05 56 61 53 10
clicsudgironde@gmail.com

Action gratuite. Information et inscription au CLIC directement !

AGENDA

LES PROCHAINES DATES

À l'attention
des parents, grands-parents, professionnels de la petite enfance

Conférence **mercredi 7 novembre à 19h30 à la Salle des Conférences**, Hôtel de ville - Esplanade Charles de Gaulle à La Réole. M^me^ Sophie MARIE (Formatrice) vous propose une soirée débat autour du thème **« Comment gérer les cris et les crises, les colères et les "caprices des enfants" ? : pour en sortir sans crier, une approche par l'empathie étayée par les apports récents en neuro sciences affectives et sociales ».**

Nos prochains conseils communautaires

JEUDI 25 OCTOBRE

JEUDI 29 NOVEMBRE

JEUDI 20 DÉCEMBRE

LA CULTURE & VOUS !

Une nouvelle plaquette culturelle vient compléter votre agenda bimestriel CULTURE EN VRAC ! Elle vous présente toute l'offre des services culturels de la CdC et leurs évènements de septembre à février. Disponible dans les commerces, offices de tourisme, mairies et services intercommunaux de la CdC et téléchargeable sur le site de la CdC.

OCTOBRE	
03/10 - 15H00	Portrait noir : jeux d'écriture (Noaillac)
07/10 - 14H00	Balade contée (Loupiac de La Réole)
13/10 - 17h00	Cuisine de contes (Loupiac de La Réole)
14/10 - 10h45	Portrait du Monségurais (Monségur)
19/10 - 18h00	Veillée occitane (La Réole)
26/10 - 20h30	Projection surprise + discussions et verre de l'amitié (Morizès)
26/10 - 20h30	"Nobody Knows" - Cie Les Volets rouges (La Réole)
31/10 - 14h30	Clôture des Itinérances d'Automne (Auros)
NOVEMBRE	
09/11 - 20H30	"Mythologie, le destin de Persée" - Groupe Anamorphose (Saint-Hilaire de la Noaille)
24/11 - 17H30	Lecture musicale + film "Nostos" (Gironde sur Dropt)
DÉCEMBRE	
08/12 - 20h30	"Toi et Moi Dix Doigts" - Cie Éclats (Morizès)

• • •

Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

HORIZONS GARONNE

L'info de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde

41 communes : Aillas | Auros | Bagas | Barie | Bassanne | Berthez | Blaignac | Bourdelles | Brannens | Brouqueyran | Camiran | Casseuil | Caudrot | Floudès | Fontet | Fossès et Baleyssac | Gironde sur Dropt | Hure | Lamothe Landerron | La Réole | Les Esseintes | Loubens |Loupiac de La Réole | Mongauzy | Monségur | Montagoudin | Morizès | Noaillac | Pondaurat | Puybarban | Roquebrune | Saint-Exupéry | Sainte-Foy la Longue | Saint-Hilaire de la Noaille | Saint-Laurent du Plan | Saint-Martin de Sescas | Saint-Michel de Lapujade |Saint-Pierre d'Aurillac | Saint-Sève | Saint-Vivien de Monségur | Savignac.